

## GROUPE DE RECHERCHE 2017

### JOURNAL n° 16 – le 14 septembre

Brigitte, Clémence, Eliane, Muriel et Sylvie se sont réunies à 14h au « *Thé chez Toi* » à Villeneuve-sur-Lot.

A cette occasion, un tour de table pour se présenter à Muriel qui vient assister à notre réunion pour la première fois.

Voici, très sommairement :

- Brigitte : niçois, italien, langues romanes. Université du temps libre.
- Clémence : connaît le roumain, un peu de hongrois, le russe ; enseigne le français langue étrangère.
- Eliane : entre deux mondes, Madagascar et la France, et par conséquent deux langues, le Malgache, le français, et deux cultures. A la recherche de stratégies pour camoufler ruptures et conflits qui découle de ce clivage. Tout l'intéresse pour mieux comprendre, trouver un espace de liberté.
- Sylvie : enseigne l'anglais, connaît l'espagnol, a oublié 3 ans de russe, souhaite apprendre le basque.

#### I. Quelques nouvelles

- Le départ sur la ville de Figeac dans le Lot et la visite du Musée Champollion sont reportés.
- Brigitte nous signale l'interview d'Édouard Glissant sur France Culture, émission "à voix nue", MOOC Traductologie. En lien sur cette page : <http://www.tout-monde.com/mooctrad.s1.a2.module3.html>
- Muriel a fait une intervention sur *Radio 4* – Villeneuve-sur-Lot, le lundi 25 septembre à 10h30 pour présenter son projet de simplification de l'orthographe. Elle sera le samedi 18 novembre à 14h30 à la bibliothèque de Penne d'Agenais. Une réunion est également prévue à la librairie *Livresse* à Villeneuve-sur-Lot. La date n'est pas encore fixée.
- Muriel nous adresse ce texte sur l'accord du participe passé, une question sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir :

**Georges Leygues** (ministre de l'Instruction publique)

Arrêté sur des tolérances orthographiques (1900) Parmi celles-ci :

→ (le participe passé) « qu'il reste invariable dans les cas où l'on prescrit de le faire accorder.  
Ex. : les livres que j'ai lu ou lus. Les fleurs qu'elles ont cueilli ou cueillies. La peine que j'ai pris ou prise. »

Réaction de l'**Académie**

« Modifier la règle de l'accord des participes, c'est porter l'atteinte la plus grave à la littérature française toute entière, c'est reléguer d'un seul coup dans l'archaïsme tous les poètes qui ont écrit jusqu'à ce jour. »

- Christine nous envoie le lien vers une carte « parlante » où on peut entendre la lecture d'une fable d'Esopé en langue française et diverses langues régionales. Cet atlas sonore des langues régionales comporte 124 enregistrements. Il a été réalisé par le CNRS Paris sud : <http://atlas.limsi.fr>
- Christine nous donne aussi les liens vers deux émissions qui présentent un débat sur l'écriture inclusive (féminisation) en français :  
<https://www.youtube.com/watch?v=uHUC-galr2o>  
<https://youtu.be/Q7bkqPOJLIA>
- Voici le titre de la thèse de Françoise SALIOU :  
 "L'abbé Moulia, prêtre de l'ordre des Prémontrés en vallée d'Aspe. Quand la langue gasconne permet une ethnographie de la société aspoise du XXème siècle."  
 On trouvera le résumé et l'abstract de sa thèse en PDF joint à ce *Journal*. Christine, Alain Bernadet, Emmanuel Voyer et Sylvie se rendront à la soutenance de thèse de Françoise le 13 novembre à la Faculté de Lettres de Pau.
- Alain vient d'écrire un texte pour la prochaine revue *Hau* (voir *Journal n° 15*, I. **Quelques nouvelles**) pour présenter une revue-papier naissante *NUNATAK* qui sortira 2 fois par an. Pierre y travaille avec lui et Alain me fera parvenir un exemplaire en janvier. Nous saluons cette belle initiative de tous nos vœux.
- Marion nous fait parvenir un article : « Comme un vernis sur les mots », entretien de Christine Lapostolle <sup>(1)</sup> avec Yvonne Cazal <sup>(2)</sup> sur les intellectuels du IX<sup>e</sup> siècle, la chancellerie royale, la langue ossue, la langue grêle, Ronsard, Bossuet, les doubles consonnes et les fautes d'orthographe (novembre 2013, *Le Tigre*, n°035).  
(1) Docteur en anthropologie et écrivaine.  
 (2) Maître de conférences en linguistique médiévale à l'université de Caen Normandie. Fait paraître en 2015 : *Introduction à l'histoire de l'orthographe* (Avec Gabriella Parussa), Armand Colin, coll. Cursus, 214 p.

## II. AXE 1

### A. Revenons sur le subjonctif, en quelques lignes

Voici le commentaire d'Alain à propos du subjonctif (3<sup>e</sup> partie) in *Journal n° 15* :

« Pour l'emploi du subjonctif, n'oublions pas à l'écrit-littéraire, qu'à l'imparfait on se doit d'employer l'imparfait du subjonctif. Dans la rue, à Villanova d'Olt, TOUT le monde en occitan languedocien ne pouvait faire l'erreur. Cela est TOUJOURS valable pour les locuteurs de la "lenga noste". On ne peut déroger. »

### B. La guerre des « genres » (1<sup>o</sup> partie)

Saisissons au vol la remarque suivante d'Alain pour se donner du courage :

« Pas besoin d'aller trop loin pour trouver mots sans genre, Euskal Herria en est l'évidence. »

#### 1. L'animé / l'inanimé

Dans un certain nombre de langues, la distinction se fait entre l'animé et l'inanimé <sup>(3)</sup>. Dans les langues slaves <sup>(4)</sup>, de même qu'en hongrois, finnois, basque <sup>(5)</sup>, estonien, turc, voire mandarin, la notion de genre n'est pas pertinente.

(3) L'animéité (ou humanité, animation, ou animacité < *animacy*) est un trait grammatical du nom basé sur le caractère vivant du référent. Une « hiérarchie d'animéité » comporte plusieurs niveaux : les pronoms personnels au niveau le plus élevé (la première personne y est à la position supérieure), puis les autres êtres humains, animaux, plantes, forces naturelles, objets concrets, abstractions. Cet ordre peut varier. Grammaticalement, cela va jouer sur l'ordre des mots, la déclinaison, l'accord, les classes nominales.

(4) Dans les langues slaves, l'animéité intervient, à côté du genre et du nombre, dans la sélection de la forme d'accusatif, qui coïncide avec le génitif ou le nominatif selon la situation. Ainsi en russe, l'accusatif des noms masculins animés au singulier et des masculins et féminins animés au pluriel coïncide avec le génitif, tandis que l'accusatif des inanimés correspondants coïncide avec le nominatif.

(5) Les genres féminin et masculin n'existent pas dans la langue basque, sauf dans le tutoiement.

L'expression du genre est alors générique. Un homme ou une femme deviennent « cela, ça ». Pour donner une précision de sexe, on sera inversement plus précis : « mâle, femelle, homme, femme ». Ainsi le lion peut être mâle ou femelle ! (6)

(6) On trouvera, même en anglais, *a cat* or *a tom-cat* (un chat), *a she-cat* (une chatte) / *a he-goat* (un bouc) *a she-goat* (une chèvre).

Selon certains, la distinction entre animé et inanimé primait à l'origine : vision animiste du monde, importance des forces de la nature, rites et croyances liés à la terre nourricière, par conséquent, attributs du pouvoir liés au féminin. Avec l'apparition des religions monothéistes, la gouvernance appartient à l'homme.

## 2. Le masculin « l'emporte sur le féminin » !

En français, les noms sont caractérisés par leur genre de manière rigoureuse. Plus rigoureux encore, le masculin « l'emporte sur le féminin » en grammaire et dans beaucoup d'autres domaines ! Ainsi, lorsque le groupe nominal est formé d'un nom, d'un déterminant et d'un ou plusieurs adjectifs, l'ensemble s'accorde en genre (et en nombre) avec le nom. Si le masculin est dans le lot, tout se « masculinise » !

La grammaire à elle seule, ne peut rendre compte d'un genre « grammatical » comparé à celui qui serait « naturel ». A quel titre d'ailleurs quand il s'agit d'objets pleinement asexués par nature et qui devraient logiquement rester neutres en grammaire.

Non seulement ce n'est pas toujours le cas, mais encore les points de vue divergent d'une langue à l'autre : *el mar* masculin en espagnol pour *la mer* féminin en français ; *la llave* féminin en espagnol pour *der Schlüssel* masculin en allemand ?

Pourquoi *le bébé* est-il « neutre » en anglais : *It cries* ? Pourquoi *Londres* et *la mort* sont-ils personnifiés au masculin en anglais ? Ou encore, *Mädchen*, *jeune fille* en allemand, est-il neutre à cause de sa terminaison en *-chen* ?

## 3. Les « accords » grammaticaux !

S'accorder, quelle gageure ! En grec et en latin, la règle de proximité décide des accords grammaticaux : *Les femmes et les hommes sont beaux / Les hommes et les femmes sont belles*.

On adopte cette approche jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle. Racine en fait usage (7).

(7) Dans son livre *Œuvres de JEAN RACINE*, Le Normant, imprimeur-libraire, Paris, 1808, J.L. Geoffroy cite un passage de la tragédie de Racine, *Alexandre Le Grand*, Acte I, Scène II.

« Ce foudre étoit encore enfermé dans la nue ;  
Dans un calme profond Darius endormi,  
Ignoroit jusqu'au nom d'un si foible ennemi.  
Il le connut bientôt, et son âme étonnée,  
De tout ce grand pouvoir se vit abandonnée :  
Il se vit terrassé d'un bras victorieux ;  
Et la foudre en tombant lui fit ouvrir les yeux.

Voici le commentaire qu'il fait sur le masculin et le féminin du mot *foudre* : « Luneau de Boisgermain est dans l'erreur, lorsqu'il assure que le mot *foudre* étoit masculin et féminin indistinctement ; mais qu'aujourd'hui ce mot est toujours masculin lorsqu'il est au figuré, et féminin lorsqu'il est au propre. Il n'y a point de règle générale applicable à ce mot : l'usage seul détermine les cas où il est masculin, et ceux où il est féminin (Voy. Le Dict. de l'Académie) ».

Mais en 1675, l'abbé Bouhours (8) appelle à la supériorité du genre masculin : « *Lorsque les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte* ». Et en 1767, le grammairien Nicolas Beauzée de surenchérir : « *Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle* ».

(8) Dominique Bouhours (1628-1702), prêtre jésuite, grammairien, historien et écrivain religieux. Il influence Boileau, La Bruyère et Racine ; ce dernier lui envoyait ses pièces à corriger. Voici ce que Bouhours écrit des autres langues que le français : « De toutes les prononciations, la nôtre est la plus naturelle et la plus unie. Les Chinois et presque tous les peuples de l'Asie chantent ; les Allemands râlent ; les Espagnols déclament ; les Italiens soupirent ; les Anglais sifflent. Il n'y a proprement que les Français qui parlent. » Et encore : « Il n'y a guère de pays dans l'Europe où l'on n'entende le *françois* et il ne s'en faut rien que je ne vous avoue maintenant que la connaissance des langues étrangères n'est pas beaucoup nécessaire à un François qui voyage. Où ne va-t-on point avec notre langue ? » Certains lui ont reproché son esprit puriste ; une anecdote veut qu'au moment de sa mort, il ait déclaré : « Je m'en vais, je m'en vas, l'un ou l'autre se dit, l'un ou l'autre se disent. »

#### 4. Accord pour désaccords !

Accord pour désaccords, les québécois ont trouvé la parade.

Voici les instructions données par l'OQLF (Office Québécois de la Langue Française) :

« On distingue l'« accord de proximité » au sens de cet article (accord qui n'est plus la « règle habituelle ») et une « règle de proximité » selon laquelle on doit préférer « [l'étudiante et l'étudiant inscrits](#) » à « [l'étudiant et l'étudiante inscrits](#) » : l'adjectif étant au masculin, le nom masculin doit être plus près. L'Office ne recommande pas l'usage du féminin grammatical comme outil de promotion dans ce contexte. »

Mesure grammaticale médiane, sa portée politique et socioculturelle reste très modérée. Elle a le mérite de sensibiliser linguistes et grammairiens.

#### 5. De guerre lasse, au féminin !

De la guerre des genres à la guerre des sexes, il n'y a qu'un pas, vite franchi en de nombreuses occasions. Les articles consacrés au genre grammatical et à la prise de position féministe sont légion. Nous ne citons que celui qui suit.

Dans *Le Figaro*, « *La bataille du genre gagne la grammaire* », par Agnès Leclair, publié le 19/03/2015, on lit ceci :

« Que les hommes et les femmes soient belles ! » C'est le cri de ralliement des féministes qui veulent en finir avec la règle de grammaire selon laquelle le masculin l'emporte sur le féminin. Pour en finir avec cette règle « sexiste », le collectif d'associations L'égalité, c'est pas sorcier ! et la Ligue de l'enseignement proposent de remettre au goût du jour la règle de proximité. « Avant le XVIIIe siècle, la langue française était plus libre. Quand un adjectif se rapportait à deux noms, il pouvait s'accorder avec le plus proche qu'il soit féminin ou masculin. Cette règle de proximité remonte à l'Antiquité. On la retrouve en latin et en grec ancien », plaide Henriette Zoughebi, vice-présidente PCF du conseil régional d'Île-de-France. Pourquoi ne pas y revenir ? La langue participe à l'apprentissage de l'égalité. On ne peut pas nier son importance sur les représentations sociales. »

A l'inverse, Alain Bentolila, professeur de linguistique, dénonce « une erreur majeure d'analyse linguistique et une confusion totale entre le genre linguistique et le sexe. Le mot "chapeau" est de genre masculin et le mot "canne" de genre féminin. Ont-ils pour autant un sexe ? Mettre la dignité des femmes dans une règle, c'est méconnaître la langue française. Les règles de grammaire servent à mieux nous comprendre, à nous réunir. Penser faire avancer la parité en changeant le genre d'un adjectif, c'est invraisemblable. »

## 6. « Juste milieu » ou « milieu du gué » !

La Suède se démarque en luttant depuis longtemps contre l'inégalité des genres, tout d'abord dans sa politique socio-économique : égalité du traitement homme-femme sociétal, professionnel et salarial ; neutralité des genres. La Suède vise à réduire les stéréotypes liés au genre dans le langage et met en place une éducation unisexe.

Preuve en est, la structure d'une langue évolue en fonction de la réalité socio-politique (9). En tout cas, celle qu'on choisit de prendre en compte.

(9) Se reporter à l'article de Marion Maurin. « La distinction entre masculin et féminin nous paraît aujourd'hui parfaitement normale. Pourtant, il semble qu'elle soit bien plus culturelle que naturelle. À quel point le genre grammatical influence-t-il notre vision du monde ? [...] Toute langue est fasciste », affirmait Roland Barthes ; une formule qui met en évidence le pouvoir réel et concret de la langue, et qui balaye en même temps l'argument selon lequel la question du genre grammatical serait futile. Si le genre grammatical, à l'origine, n'est pas issu de notre expérience, son utilisation dans le langage courant détermine néanmoins notre vision du monde. N'est-il alors pas temps de revoir sa valeur grammaticale à la baisse ? » <https://fr.babel.com/fr/magazine/pourquoi-les-mots-ont-ils-un-genre>

En 1996, la Suède introduit dans sa grammaire un pronom neutre désignant des concepts ou des objets asexués : « *Le mouvement pour la neutralité sexuelle a franchi une étape importante : quelques jours après la Journée Internationale des femmes, un nouveau pronom, **hen** [hen], fut ajouté à la version numérique de l'Encyclopédie nationale suédoise. L'entrée définit **hen** comme une « suggestion de pronom neutre remplaçant il [han, en suédois] et elle [hon] » (10).*

(10) Voir l'Observatoire de la Théorie du Genre. « Longtemps cantonnée de l'autre côté de l'Atlantique, la théorie du genre a débarqué en France au début des années 2000, et depuis elle s'y développe très rapidement : introduction dans certains manuels scolaires, création de crèches « neutres », obligation - introduite par Vincent Peillon - de former l'ensemble des enseignants à la lutte contre « les stéréotypes de genres », volonté de certains parlementaires de débaptiser « les maternelles » pour remplacer ce terme par un mot « non genré », mise en place de séminaires obligatoires pour sensibiliser tous les ministres à cette théorie ...

Il est très difficile pour le non-spécialiste de comprendre les enjeux et les implications de cette théorie, tant elle repose sur des présupposés idéologiques en contradiction avec la réalité que vit l'immense majorité de nos concitoyens.

Le fondement de cette théorie consiste à nier la réalité biologique pour imposer l'idée que le genre « masculin » ou « féminin » dépend de la culture, voire d'un rapport de force et non d'une quelconque réalité biologique ou anatomique. »

## 7. Le genre, une histoire de culture

En dehors d'une explication biologique des « différences » entre les sexes, le genre grammatical n'est lié à notre expérience qu'au travers de l'éducation et de la culture environnante. Tout objet est a priori ce qu'il est et ce qu'on en fait. Le genre est un ordonnancement arbitraire, variable d'ailleurs selon les langues et leurs cultures. Le genre n'est pas un outil spécifiquement nécessaire à notre premier rapport au monde, ni même à la communication avec ceux qui nous entoure (11).

(11) L'enfant demande « gâteau » sans se préoccuper du genre de ce dernier. Peu importe à un anglais qu'un « mur » ou une « table » soient masculin et féminin.

On pose l'hypothèse que l'évolution historique des langues a déterminé des changements culturels et la création d'outils grammaticaux qui puissent en rendre compte. Ces outils ont plus ou moins évolué et le feront encore (12). Le genre grammatical fait partie de ces derniers.

(12) En exemple, les verbes irréguliers en anglais, saxons à l'origine, sont des verbes « primitifs », pour la plupart des verbes de « survie » (*eat, drink, sleep...*). Leur passé et participe passé sont irréguliers (palatalisation, transformation des voyelles, ajout de consonnes). Les verbes saxons tels que *work, love...* ont évolué par le rajout plus « moderne » de *-ed* qui facilite bien la tâche des étudiants. Evolution pour évolution, en américain, lorsqu'un verbe irrégulier admet 2 formes, c'est la forme régulière qui est utilisée : *lean, learn, shave, smell, spill...*

A la diversité des cultures répond la diversité des approches grammaticales ! Etonnons-nous du fait que ce qu'on a pressenti comme naturel, ne le soit pas ! Ainsi, le genre grammatical ne repose sur aucune certitude et il n'est pas perçu de la même façon universellement. Finnois et hongrois ne possèdent pas de genre grammatical, l'anglais l'utilise pour les personnes et le peu d'éléments à personnifier, l'allemand décline ses genres masculin, féminin et neutre.

## 8. Le français, esprit courtois ou mauvais genre !

Peut-être une âme de poètes, à aimer ce mélange intime de rimes féminines terminées par des voyelles et de rimes masculines finissant par des consonnes, nous confortent dans la pensée que les mots sont bien « sexués » et ont ainsi du « genre » ! L'histoire de la culture française a procédé à ce long travail de sédimentation des genres.

Sandrine Campese introduit ainsi son article « Trucs & astuces pour retenir le genre des noms », publié le 9 février 2015 <sup>(13)</sup> :

« Un échappatoire ou une échappatoire ? Un obélisque ou une obélisque ? Un aromate ou une aromate ? Le genre de certains noms de la langue française est aussi énigmatique que le sexe des anges ! Masculins ? Féminins ? Pour se décider, il est possible de s'aider en pensant à d'autres mots dont la forme est proche ou qui ont la même origine. Voici des moyens mnémotechniques, qui, par association d'idées, ou en tout cas de sonorités, permettent de retenir le genre de quelques noms qui nous mènent la vie dure ! »

(13) Projet Voltaire, Le service en ligne de formation à l'orthographe, <https://www.projet-voltaire.fr/culture-generale/trucs-astuces-genre-des-noms/>

Voici les astuces que Sandrine propose lorsque la voyelle finale n'est en aucun cas « sexiste » et se pose délicatement à la fin d'un mot, qu'il soit féminin ou masculin. Vous laisserez-vous convaincre ?

### Genre féminin > UNE / L' ou LA

*hécatombe*, car on dit *une tombe* ; *acoustique* comme *la musique* ; *mandibule*, pensez à *une bulle* ; *écritoire*, car on dit *une écriture* ; *stalagmite*, pensez à *une mite* ; *interview*, car on dit *une entrevue* ; *échappatoire*, parce qu'on l'a échappé *belle* ; *épithète*, pensez à *une tête* ; *omoplate*, parce que *plate* est le féminin de *plat* ; *équivoque*, le « v » esquisse les contours du bas-ventre féminin !

La racine, elle-même féminine, peut aider :

*une aérogare* < *une gare* ; *une volte-face* < *une face* ; *une antichambre* < *une chambre* ; *une autoroute* < *une route* ; *une oriflamme* < *une flamme* ; *une apostrophe* < *une strophe*.

### Genre masculin > UN / L' ou LE

*abysse* : le nom *abîme*, qui a la même racine, est aussi masculin ;  
*apogée* : pensez à « l'apogée d'Apollon », le dieu grec par excellence ;  
*astérisque* : masculin, comme le héros gaulois Astérix ;  
*obélisque* : masculin, comme son camarade Obélix ;  
*esclandre*, car on dit *un clan* ;  
*agrume* : en manger permet d'éviter d'avoir *un rhume* ;  
*aromate*, comme *un automate* ;  
*antipode* : on dit bien *un iPod* ;  
*ovule* : masculin, comme *le spermatozoïde* qui le féconde ;

aparté, car on dit *un appartement* ;  
effluve : il se répand comme *un fleuve* qui coule ;  
oxymore : on imagine que la syllabe « xy » est formée par les chromosomes mâles « XY » ;  
après-midi car *midi* est masculin. C'est en tout cas le genre qui a la faveur de l'Académie française.

**Et l'on n'est pas en peine de trouver des exceptions !**

*une sphère*, mais *un hémisphère* et *un planisphère* ; *une jambe*, mais *un entrejambe* ;  
*une mite* mais *un termite* ; *une halte*, mais *un haltère* ; *une dot*, mais *un antidote* ;  
*une gamme*, mais *un amalgame* ; *une loge*, mais *un éloge* ; *une zone* mais *un ozone* ;  
*une ligne*, mais *un interligne* ; *une anagramme*, mais *un gramme*.

Dans le *Journal n° 17*, nous aborderons l'aspect culturel du genre ; dans le *Journal n° 18*, son aspect politique, en particulier le débat sur l'écriture inclusive. Alain parle du « grand débat franco français sur l'écriture inclusive » !

Nous sommes loin d'un « purement » grammatical qui est tout à fait illusoire.

### III. AXE II

#### A. Retour sur l'Occitanie et l'occitan

Alain nous fait parvenir cet important commentaire :

« Dans un des derniers numéros, 14 ou 15, confusion sur l'Occitanie et l'occitan. Cette confusion est entretenue par les Jacobins qui ont exclus de l'Occitanie tout ce qui n'entrait pas dans les départements ex Midi Pyrénées / Languedoc Roussillon et se sont arrogé le droit d'inclure le Pays Catalan. Attention, cela mérite rectification.

Dans le numéro 14, dans le paragraphe III axe II. 3 l'occitan, on peut parler d'Occitanie au sens d'entité administrative, mais alors, elle ne peut couvrir 3 frontières (même phrase).

On ne peut, pas davantage, ensuite parler de "bigourdan"(et non pas bigourdin), de gavot (et non gaveau) employés tant en Bigorre (proche du béarnais ou similaire) que dans le Haut pays provençal. A ce titre, on mentionnerait pourquoi pas le gascon médoquin, le rouergat et autres variantes ... langues, dialectes, patois.

N'oublions pas à Vilanova d'olt la tenue depuis PLUS DE 40 ans de l'escola OCCITANA d'estiu (E.O.E) école occitane d'été initiée par de grands défenseurs de la lenga nosta, il faut citer RAPIN, ESQUIEU et ne pas oublier le "jumelage" avec les Catalans (ceux de CATALUNYA) qui viennent chaque été dans le cadre de l'afrairement, c'est-à-dire en français davantage qu'un échange (dans « afrairement » il y a la notion de fraternisation, fraternité, solidarité) » (14).

(14) Divendres, 28.7.2017 07h39 [Pais Nòstre \(Lengadòc\)](#)  
[LO COMITAT D'AFRAIREMENT OCCITANOCATALAN E LO REFERENDUM.](#)

\n Lo Comitad d'Afirairement Occitanocatalan (CAÒC) exigís que las bilhetas de vòte del referendum sus l'independéncia que se tindrà lo 1r d'octòbre venent en Catalonha e Aran sián en occitan tanben en Catalonha tota. Davant la possibilitat que s'estampen en occitan sonque las bilhetas de vòte per Aran, lo CAÒC a mandat una letra a totes los deputats independentistas en lor sollicitant de modificar d'urgéncia l'article 7.1 de la Lei del Referendum. Aquel article establís que las bilhetas seràn en occitan, catalan e espanhòl solament en Aran, del temps que seràn en catalan e espanhòl dins la rèsta del territòri. Lo CAÒC crei que lo referendum del 1r d'octòbre es un eveniment pro important per que los araneses que demòran fòra de la Val d'Aran pòscan exercir lor drech de vòte en lenga nòstra, segon la lei. Dins aquel sens, lo CAÒC soslinha als deputats qu' "ara que Catalonha es a mand de bastir una nòva Republica, que tracte pas la lenga d'Aran coma Espanha a maltractat la lenga dels catalans". \n

## B. L'orthographe en question

### 1. Le projet de Muriel sur l'orthographe

Le but de Muriel <sup>(15)</sup> est le suivant : dégager du temps d'enseignement, celui notamment passé à travailler sur les « règles » de l'orthographe et sur les dictées, découvrir la richesse du vocabulaire français, son histoire et son étymologie, travailler davantage à la syntaxe, s'essayer au plaisir de la lecture, à l'écriture. Enseigner le français comme une langue véritablement « vivante », sortie du carcan des habitudes institutionnelles.

(15) Muriel nous recommande la lecture d'*Histoire d'une langue, le français : Des lointaines origines à nos jours* par Marcel Samuel Raphaël Cohen, 3<sup>e</sup> édition revue et mise à jour, message éditions sociales, 1987, 513 p.

Citons ici le contenu du document PDF que nous a adressé Muriel sur une proposition de simplification de l'orthographe (le document original est joint à ce journal) :

« Une simplification *rationnelle* de l'orthographe du français permettrait aux *nouveaux scripteurs* un accès plus confiant à l'**écriture**, un apprentissage plus aisé de la **lecture**, un temps d'enseignement dégagé pour mieux appréhender la richesse et la complexité de la **langue**.

Ces nouveaux scripteurs élaboreraient leur propre relation subjective à la graphie des mots...

Ce qui suit est une *proposition* d'orthographe simplifiée ; les règles de base du système grammatical sont maintenues (accords, orthographe verbale).

*Une pluie fine grésillait sur les pavés de la rue désertée par les passants ; le clocher de l'église sonait (1) six heures ; quitant (1) la petite gare Anne, cheveux (2) au vent, a marché d'un pas vif et s'est arrêté (1) (3) sur le promontoir (4) surplombant (5) l'océan déchainé (6) ; la paroi rocheuse batue (1) par les vagues tonbait (5) à pic dans les flots ; l'orage menaçait, le tonnerre (1) grondait au loin...*

(A suivre?)

*Ni le son ni le sens des mots ne sont touchés par la modification de ces graphies...*

Règles justifiant ces modifications :

(1) simplification de la lettre double (2) -s marque unique du pluriel (3) invariabilité du participe passé employé comme forme verbale (4) genre masculin non marqué (5) remplacement du m par n devant m b p (6) orthographe 1990. »

### 2. Pas seule au combat

Bien sûr, c'est un tel changement et tout un combat. Des essais ont été faits, dont elle nous parlera lors de ses prochaines réunions (voir dans I. **Quelques nouvelles** de ce présent journal), mais rien n'est probant. Par exemple, les nouvelles directives sur les règles orthographiques de 1990 ont rendu confus le partage entre orthographe et langue. Muriel a fait un énorme travail de documentation en amont.

Si les prises de position « politiques » venaient à aboutir, il y aurait une création considérable de nouveaux documents, tant pour l'école qu'en dehors d'elle.

C'est un débat/combat qui ne date pas d'hier. Ainsi Georges Leygues <sup>(16)</sup> en 1901 souhaitait simplifier l'orthographe, comme en témoigne Hélène Lagès <sup>(17)</sup> dans le texte qui suit.



(16) Georges Leygues (1857-1933), député de Villeneuve-sur-Lot de 1883 à sa mort, et alors ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (de 1898 à 1902) du gouvernement de Pierre Waldeck-Rousseau. Il réforme l'enseignement secondaire, le démocratise, le modernise avec une section scientifique, un apprentissage des langues vivantes et des compétences utiles au développement économique.

(17) auteure, attachée de conservation du patrimoine, responsable du Musée de Gajac de Villeneuve-sur-Lot.

« La réforme de l'orthographe de 1990, revenue au premier plan en 2016, n'est pas la première à soulever une tempête. Le ministre de l'Instruction publique Leygues, natif de Villeneuve-sur-Lot, avait déjà essuyé une tempête il y a plus d'un siècle.

Faut-il tolérer un «f» à «**nénuphar**» ? Une île perd-elle son identité si on lui retire son accent circonflexe ? Ces questions, et bien d'autres, ont nourri, en ce début de 2016, des débats enfiévrés autour de l'application tardive d'une réforme de l'orthographe élaborée en 1990. Mais que ceux qui voudraient voir dans cette simplification orthographique la pente naturelle d'un XXI<sup>e</sup> siècle paresseux et déclinant, tirant la culture et la langue française vers le bas sont, sans doute, eux aussi, enclins à une simplification coupable. Car le débat autour de l'orthographe, aussi vieux que les querelles entre anciens et modernes, ne date pas d'hier. En 1542 le grammairien Louis Meigret défendait, trois ans après l'édit de Villers-Cotterêts imposant le Français comme langue des actes officiels, une orthographe phonétique...

Une réforme politique : Une première mouture, publiée par arrêté du 31 juillet 1900, proposait de «tolérer» l'absence d'accord du participe passé après l'auxiliaire « avoir » dans tous les cas (2). Les instituteurs et autres profs étant encouragés à ne pas sanctionner les élèves écrivant «**les livres que j'ai lu**» au lieu des «**livres que j'ai lus**». *Idem* pour «**elles se sont tu**» à la place d'«**elles se sont tues**».

Cette tentative de réforme de l'orthographe par arrêté ministériel est une première : jusque-là, jamais le politique ne s'était mêlé de légiférer sur la langue, laissant toute latitude en la matière à l'Académie Française. Une querelle éclate bientôt qui se solde par un second arrêté, publié le 26 février 1901, qui restera en vigueur jusqu'en... 1976. Les réformes proposées sont spectaculaires, bien plus que nos arguties sur le tréma et autres accents circonflexes : « Il introduit des «tolérances» sur plusieurs problèmes orthographiques d'importance : usage du pluriel des substantifs (**des habits de femme** ou **de femmes**) », note Michel Arrivé (18). « Usage du trait d'union (fortement menacé dans tous ces emplois dans l'ensemble de l'arrêté) ; formation du pluriel des noms composés («**un essuiemain, des essuiemains, un abatjour, des abatjours ; un fessemathieu, des fessemathieux**», etc.) ».

(18) « Un débat sans mémoire : la querelle de l'orthographe en France (1893-1991) » par Michel Arrivé, revue « Langages », 1994.

### 3. A nouvelle éthique, esthétique nouvelle

A la question de Sylvie sur l'impact d'une modification de l'orthographe sur la graphie, on ne peut nier cet impact, mais il serait de l'ordre de ce que la graphie a connu au cours des siècles, sans parler de l'apport des différents alphabets.

L'écriture du français dont l'orthographe est simplifiée, donne à la lecture une vision phonographique à laquelle on doit s'habituer. Brigitte l'apparente à celle de l'espagnol et de l'italien. Dans cet ordre d'idée, Eliane fait remarquer qu'à la lecture, le créole n'est pas évident à comprendre. Les mots semblent attachés les uns aux autres. Cette langue devient plus claire à l'écoute.

Une orthographe simplifiée serait raisonnée et faciliterait grandement l'écriture, même si l'on doit s'habituer à une vision phonographique qui en ralentit la lecture.

Dans le document proposé par Marion <sup>(19)</sup>, Christine Lapostolle s'entretient avec Yvonne Cazal. Voici le passage :

« - Il y a l'orthographe, ce rapport à la langue. Et puis il y a l'enjeu symbolique, social dont elle se charge et qui varie...

– Les écrivains souvent vont dire : l'orthographe c'est l'histoire de la langue... Dans les débats sur « faut-il réformer l'orthographe du français ? », les écrivains ont souvent un côté antiquaires de la langue, parfois, et seraient plutôt pour une orthographe traditionnelle, non phonographique... Alors que le discours des scientifiques est plus réformiste, qui rappellent que l'orthographe du français rend les ordinateurs fous, fait obstacle à la diffusion des travaux... Il y a aussi ceux qui défendent le progrès social et qui vont dire ; mais non, il faut une orthographe phonographique qui permette l'accès de tous à l'écrit. L'un et l'autre donnent souvent l'impression de penser que l'orthographe a toujours été ce qu'elle est maintenant. » [p. 41]

Yvonne Cazal souligne le fait que la mise en orthographe classique est considérée comme un « second passage », une « révision » de ce qu'on a écrit :

« La faute d'orthographe. Mais toujours avec cette idée que l'orthographe est un deuxième temps de l'écrit, ce qui n'est pas du tout une idée de linguiste. Quand on voit les fonctions de l'orthographe, on peut mesurer à quel point elles sont incluses dans la langue. Mais le préjugé courant est que l'orthographe est un deuxième temps. Et il y a un moment où l'orthographe se retourne en moyen de distinction sociale. » [p. 40]

(19) « Comme un vernis sur les mots », novembre 2013, Le Tigre, n°035 (voir I. Quelques nouvelles et documents joints au *Journal*).

#### 4. Sans suivre de chronologie, notre « ortographe/orthographe » en vrac

Par pur plaisir de la graphie, - rétro puis nouvelle en chaque époque -, voici un petit tour d'horizon « ortografique/orthographique » en toute liberté. Si vous souhaitez retrouver les liens et lieux historiques, reportez-vous à cette note <sup>(20)</sup>.

(20) Texte cité précédemment : « Comme un vernis sur les mots », novembre 2013, Le Tigre, n°035 (dans les documents joints). Voir aussi *L'Orthographe en questions* de Jacques Chaurand et André Goosse, FRE CNRS 2787, Dynamiques socio-langagières, sous la direction de Renée Honvault-Ducrocq, collection dyalang, publications des Universités de Rouen et du Havre.

- Lettre grecque  $\phi$  transformé en **ph** ; le **f** ou **s long (f)** forme ancienne de la lettre **s minuscule**, utilisé en français et anglais jusqu'à la révolution industrielle ; subsiste en Allemagne (en minuscule, la ligature **ß** (eszett) est composée d'un **s long** suivi d'un **s rond** ou d'un **z** ; en capitales, **f** et **ß** deviennent **S** et **SS** (ou **SZ** dans certains noms propres).
- La voyelle **u** remplaçait **ou** : **amur** pour **amour**.
- Cette même voyelle **u** remplaçait **v** : **apuril** pour **avril** ; **auant** pour **avant** ; **doibuent** pour **doivent** ; **uile** pour **huile**.
- La consonne de départ était inexistante : **orizon**, **ortographe**.
- Le **j** et **y** étaient **i** : **ie** pour **je**, **sistème** pour **système**.
- Les lettres « étymologiques » en fin de syllabe ne se prononçaient pas : **bled**, **conioinct**, **construict**, **cuict**, **nud** pour **blé**, **conjoint**, **construit**, **cuit**, **nu ostel** (< latin *hospitalum*), **dete** en ancien français, puis **debte** au 14<sup>e</sup> siècle.
- **conter** / **compter** (< latin *computare*), **chèvre** (< latin *capra*) et **cheval** (< latin *caballum*).

- Pluriel en z ([amitez](#) pour [amitiés](#)).
- Consonne simple : [batre](#) pour [battre](#) ; [dificile](#) pour [difficile](#) ; [soufrir](#) pour [souffrir](#) ; [tems](#) / [tans](#) (< latin [tempus](#)).
- Absence de consonne : [elefans](#) pour [éléphants](#) ; [enfans](#) pour [enfants](#) ; [ignorans](#) pour [ignorants](#).
- Pluriel de s à x pour certains mots : des [chevax](#) pour des [chevaux](#).
- [Avoir](#) pour [être](#) : [a desclose](#) pour [s'est éclos](#).

## 5. Survalorisation de la norme ?

Dans une introduction à *Une brève histoire de l'orthographe* par Pascale Cheminée, Les petits guides de la langue française, juin 2017, nous lisons :

« L'orthographe française est un sujet de conversation des plus prisés, chacun a son avis sur la question. Réformer ou préserver, simplifier ou maintenir la complexité de la langue, les opinions se croisent et s'affrontent. Et ce n'est pas nouveau : la bataille de l'orthographe est une sorte de guerre séculaire. Déjà à la Renaissance, quand le français acquiert officiellement le statut de langue nationale, on s'interroge et on se heurte pour savoir comment il convient d'écrire les mots.

Pascale Cheminée retrace l'histoire des réformes successives de l'orthographe française, et éclaire les raisons (car il y en a, qu'elles soient raisonnables ou non !) qui nous ont menés là où nous en sommes aujourd'hui. Convoquant linguistes, grammairiens, lexicographes, écrivains, elle montre que la langue et son écriture n'ont jamais fini d'évoluer - et de susciter le débat. »

A vos plumes donc, et bon courage !

## IV. Prochaine réunion

La date de la prochaine réunion reste à définir.

### Ordre du jour :

- De nombreux sujets ont été abordés lors de notre réunion et n'ont pas trouvé place dans ce journal. Ces points seront développés prochainement. Entre autres : l'acculturation, l'écriture inclusive, les caractéristiques de la langue hongroise et finnoise, la langue basque.
- Brigitte a évoqué la possibilité d'une « newsletter » pour prévenir de la mise en ligne d'un journal, des documents qui nous sont adressés régulièrement, qui le précèdent ou l'accompagnent, ainsi que les invitations et réunions. A voir.
- Une carte professionnelle portant le titre du site *Errances en linguistique* et ses coordonnées est en cours.

**Les documents** suivants sont joints à ce journal :

- Résumé et abstract de la thèse de Françoise SALIOU en PDF.
- Les dialectes occitans

- Carte Occitanie
- LE MONDE Genre, le désaccord
- Histoire de l'orthographe
- Ortografe Mashable France24 : « L'ortografe, ça sert à koi ? »
- « Comme un vernis sur les mots », novembre 2013, Le Tigre, n°035.

D'autres documents sont mis directement sous l'intitulé **Documents**

- Traduction français-allemand (envoi de Christine)
- *The Guardian* - Google translation – Medium : ce que vaut la traduction machine
- Medium Corporation – Medium Daily Digest: EINSTEIN / DE VINCI
- TV5 Monde – Une émission en 2 parties “Pour ou contre l'écriture inclusive ?”